

**Conseil économique et social**

Distr. générale
23 décembre 2014
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

**Forum mondial de l'harmonisation
des Règlements concernant les véhicules****165^e session**

Genève, 10-13 mars 2015

Point 4.7.5 de l'ordre du jour provisoire

**Accord de 1958: Examen de projets d'amendements
à des Règlements existants, proposés par le GRRF****Proposition de complément 12 au Règlement n° 106
(Pneumatiques pour véhicules agricoles)****Communication du Groupe de travail en matière de roulement
et de freinage***

Le texte ci-après a été adopté par le Groupe de travail en matière de roulement et de freinage (GRRF) à sa soixante-dix-huitième session (ECE/TRANS/WP.29/GRRF/78, par. 36). Il est fondé sur le document ECE/TRANS/WP.29/GRRF/2013/22, non modifié. Il est soumis au Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules (WP.29) et au Comité d'administration (AC.1) pour examen.

* Conformément au programme de travail du Comité des transports intérieurs pour la période 2012-2016 (ECE/TRANS/224, par.94, et ECE/TRANS/2012/12, activité 02.4), le Forum mondial a pour mission d'élaborer, d'harmoniser et de mettre à jour les Règlements en vue d'améliorer les caractéristiques fonctionnelles des véhicules. Le présent document est soumis dans le cadre de ce mandat.

GE.14-24977 (F) 040215 040215



* 1 4 2 4 9 7 7 *

Merci de recycler



Annexe 5

Tableau 7 (1/4), supprimer la ligne entière pour les désignations de dimension suivantes:
AT21x7-10 et AT22x9-8.

Tableau 7 (2/4), supprimer la ligne entière pour les désignations de dimension suivantes:
AT23x7-10, AT23x8-11, AT24x8-11, AT24x9-11, AT24x10-11, AT25x8-12, AT25x11-9 et AT25x11-10.
